

Conférence de presse du 6 novembre 2008, au Casino de Saxon

Message introductif de Bernard COMBY, Président de la Fondation Sarah Oberson

L'année 2008 célèbre les dix ans de notre Fondation. Cette Fondation Sarah Oberson avait pris le relais du Mouvement de Solidarité du même nom, créée au lendemain de la disparition de Sarah, en 1985.

Nous avons choisi de marquer cet anniversaire des trois manières :

- par une journée du souvenir qui se déroule ce vendredi avec la population de Saxon et tous les amis de notre Fondation;
- par une publication qui reflète dix ans d'activité de notre Fondation au service de l'enfance, en relation étroite avec l'Institut international des Droits de l'Enfant;
- par un engagement de notre Fondation en faveur d'un système d'alerte-enlèvement dont l'application serait un réel progrès pour les victimes d'enlèvements ou de disparitions.

La présente conférence de presse et le dossier mis à votre disposition fera le point sur ces différents aspects de notre action.

Mais d'abord, deux mots d'histoire.

Le 28 septembre 1985, en fin d'après-midi, la petite Sarah Oberson disparaissait. Aujourd'hui, 23 ans après, malgré tous les efforts consentis et toutes les nombreuses recherches effectuées, l'épais mystère qui entoure cette disparition demeure entier !

En cas de disparition d'une personne, à fortiori d'une enfant, il ne faut jamais baisser les bras ! Inlassablement, il faut continuer les recherches, en tenant compte des nouveaux indices disponibles, afin de percer ce profond mystère et faire la lumière sur la disparition de Sarah. Tant que nous n'aurons pas pu le faire, le dossier restera toujours ouvert !

Dans cet esprit, la Fondation œuvre, en étroite collaboration avec la Police Cantonale Valaisanne ainsi qu'avec la Justice. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement pour leur engagement exemplaire en faveur de cette cause, qui nous est chère.

Lors du 20^{ème} anniversaire de la disparition de Sarah, nous avons mandaté l'étude du Professeur Dominique Poncet de Genève, qui avait accepté de nous aider dans ce combat, en reprenant de A à Z tout le dossier de la disparition de Sarah Oberson. Feu le Professeur Dominique Poncet et sa fille Isabelle avaient généreusement accepté de faire ce travail à titre bénévole pour soutenir nos efforts. Selon Me Isabelle Poncet, nous sommes en

présence de deux hypothèses les plus vraisemblables concernant la disparition de Sarah, à savoir :

- ◆ 1^{ère} hypothèse : Il s'agit d'un acte criminel commis sur place par une personne de l'endroit ou subsidiairement par une personne extérieure.
- ◆ 2^{ème} hypothèse : Il s'agit d'un enlèvement par un criminel, qui aurait emmené la petite Sarah à l'étranger.

En 1985, les tests ADN n'existaient pas... Malgré certaines lacunes de l'enquête menée lors de la disparition de Sarah, Me Isabelle Poncet considère, en résumé, que le travail fait à l'époque par tous les milieux concernés a été quasi exemplaire. Mais tant qu'on n'aura pas pu élucider le mystère de la disparition de Sarah Oberson, il faut poursuivre inlassablement les efforts de recherche, en étroite collaboration avec la Police Cantonale et le Juge en charge de l'enquête. Par exemple, il faut suivre de façon systématique tous les criminels en Suisse et à l'étranger qui auraient commis des abus sexuels graves. La mise en vigueur des Accords de Schengen constitue une aide efficace à cet égard.

En d'autres termes, nous pouvons dire que les efforts du Mouvement de Solidarité Sarah Oberson, à l'époque de la disparition de Sarah, ont préfiguré en quelque sorte le système Alerte-Enlèvement, en vigueur aux Etats-Unis, au Canada ainsi qu'en France...

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Fondation, qui est le prolongement du Mouvement de Solidarité Sarah Oberson, présidé par Monsieur Maurice Copt, nous avons voulu marquer cette date en organisant à Saxon une cérémonie du souvenir et de l'espoir, en lançant un appel afin que la Suisse se dote le plus rapidement possible du système alerte-enlèvement.

La Fondation Sarah Oberson souhaite pouvoir transcender cette terrible tragédie du 28 septembre 1985, qui a vu la disparition de Sarah, en agissant en faveur de l'enfance meurtrie.

Dans cette optique et d'entente avec la famille de Sarah, nous avons décidé de créer un fonds spécial Sarah Oberson, dont le but consiste précisément à soutenir les actions suivantes :

- 1) Une contribution à la recherche d'enfants disparus. En premier lieu faire la lumière sur le sort de Sarah.
- 2) La gestion professionnelle et l'animation du site INTERNET de la Fondation Sarah Oberson (www.sarahoberson.org)
- 3) Les Journées annuelles Sarah Oberson, consacrées à l'analyse et à la recherche de solutions à des problématiques en relation avec l'enfance et la jeunesse maltraitées.

Chaque année, à la même période, la Fondation organise les Journées Sarah Oberson, en abordant un thème relatif à l'enfance maltraitée. Il s'agit chaque fois d'un colloque de haut niveau réunissant tous les partenaires de l'action sociale autour d'un thème de l'enfance en difficulté. Chercheurs, politiques, étudiants, travailleurs sociaux, enseignants, policiers, juges et parents concernés partagent à cette occasion leur vécu et leurs observations sur des sujets d'actualité liés aux droits de l'enfant.

La publication que vous trouverez dans le dossier de presse entend laisser un écho de ces journées et de la richesse des échanges qu'elles ont suscités. Les résumés des thèmes, sous la plume de François Dayer, sont complétés de références utiles à toutes les personnes, profanes ou professionnelles, confrontées aux problématiques de l'enfance meurtrie. Merci à l'IDE et à la police cantonale de leur participation à cette œuvre utile.

Ces Colloques organisés par la Fondation Sarah Oberson ont connu chaque année un grand succès, grâce à la précieuse collaboration de l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE). Chaque fois, l'IDE nous apporte son expérience, ses connaissances et ses compétences pour à la mise sur pied de ces rencontres, qui sont devenues de grands moments pour la protection de l'enfance maltraitée.

Bernard Comby
Président de la Fondation Sarah Oberson